

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

CONCOURS MAJOR PÉNITENTIAIRE 2027 FILIÈRE « EXPERTISE » : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS !

La **CGT Pénitentiaire** vous informe que l'arrêté autorisant l'ouverture du concours professionnel 2027 pour l'accès au grade de Major pénitentiaire – filière « Expertise » vient d'être publié au Journal officiel.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le concours est ouvert aux Brigadiers-Chefs pénitentiaires de la filière « Expertise » remplissant, au 31 décembre 2027, les conditions statutaires requises pour accéder au grade de Major pénitentiaire.

Le nombre de postes offerts sera fixé ultérieurement.

INSCRIPTIONS

➡ Du 17 août au 25 septembre 2026 à 23h59
Les inscriptions s'effectuent par voie électronique sur APNET.

ÉPREUVE ÉCRITE

➡ 24 novembre 2026 — **Durée : 2 heures**

Contenu : QCM et questions à réponses courtes portant notamment sur la réglementation et les institutions pénitentiaires ainsi que sur l'actualité relative à la prise en charge des personnes détenues.

DOSSIER RAEP

Les candidats admissibles devront transmettre leur dossier RAEP au format PDF : au plus tard le 4 décembre 2026 à 23h59. Tout dossier incomplet ou transmis hors délai sera refusé.

ÉPREUVE ORALE

➡ Du 12 au 29 janvier 2027 — **Durée 20 minutes**

Entretien avec le jury portant sur l'expérience professionnelle, les aptitudes et la motivation du candidat, avec un exposé de 10 minutes maximum.

RÉSULTATS

➡ À partir du 8 février 2027

À Montreuil,
Le 13 Août 2026.



**Du 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

la
cgt Pénitentiaire